

Approche de la sécurité et des risques dans la construction

RÉF | 6801

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Apprendre tout ce qu'il faut pour pouvoir travailler en sécurité dans le domaine de la construction. A l'issue de la formation, un diplôme de sécurité de base VCA est délivré en cas de réussite à l'examen.

Programme

- Introduction à la sécurité sur chantier : cadre législatif, axes de travail (1/2 j)
- Analyses de risques et mesures de réduction des risques : signalisation, EPI (1 j)
- Risques électriques pour non-électriciens BA4 (1 j)
- Ergonomie (1/2 j)
- Travail en hauteur en toute sécurité (2 j)
- Préparation au VCA de base + examen (3 j)
- Bilan CV & attitudes professionnelles (2 j)

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation à la formation. En cas de réussite à l'examen : diplôme VCA de base. Attestation de participation à la formation BA4 et habilitation électrique.

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée	10 jours
Horaire	lundi mardi mercredi jeudi vendredi 8h00 - 15h30 (1/2h de pause à midi) temps plein
Début	2 fois par an
Coût	Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

Avoir une expérience probante dans le secteur de la construction ou avoir un diplôme ou avoir suivi une formation en construction.

Connaître

Une bonne connaissance du français est nécessaire.

REMARQUES

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n'y a pas d'inscription actuellement.

Organisme

Bruxelles Formation - BF construction

Chaussée de Vilvorde 68
1120 Neder-Over-Heembeek

<http://www.bruxellesformation.be>